

# Négos 2018 : des avancées (très) timides

Les négociations commerciales 2018 sont intervenues juste après les États généraux de l'alimentation. Cela n'aura pas été suffisant pour apaiser les discussions, même si de modestes espoirs sont apparus. Ils devront être confirmés.

## LES ENSEIGNEMENTS

- Une distinction plus tranchée entre produits « EGA compatibles » et les autres.
- Une présence renforcée et visible des services de l'État.
- Malgré les effets d'annonce, des discussions toujours tendues.

Autant le dire tout net, côté chiffres, il est encore un peu tôt pour connaître précisément le résultat des négociations commerciales terminées le 1<sup>er</sup> mars à minuit. Pour savoir qui a augmenté ou baissé ses tarifs, et qui n'a pas réussi à le faire, il faudra attendre que les différentes fédérations compilent les données de leurs adhérents. Ce qui est certain, c'est qu'un vent nouveau soufflait au début de la phase de négociation. Mi-novembre 2017, avec la signature de la charte d'engagement promettant une meilleure répartition de la valeur dans la foulée des

États généraux de l'alimentation (EGA), on allait voir ce qu'on allait voir. Mais, faute d'incitations réglementaires, les –mauvaises– habitudes ont vite repris et les négociations ont été tout aussi bataillées que les années précédentes, ce qui n'a rien d'étonnant.

### Pouvoirs publics très actifs

La principale ligne de faille a séparé les produits dits « EGA compatibles », c'est-à-dire avec une forte composante de produits agricoles (produits peu travaillés, de PME), et les autres. En parallèle, les discussions se

sont déroulées dans une ambiance marquée par l'omniprésence des pouvoirs publics, que l'on n'avait pas vus aussi actifs sur le sujet depuis bien longtemps. Le 22 février, la DGCCRF indiquait que 180 entreprises avaient été contrôlées depuis le début des négociations, « et que les contrôles se poursuivraient après le 1<sup>er</sup> mars ».

Selon Richard Panquiaux, le patron de l'Institut de liaison et d'études des industries de consommation (Ilec), « le premier bilan, au 22 février, ne pointait rien de changé par rapport à l'état d'avance- ■■■■

## Un calendrier chargé, et un climat pesant

### 14 NOVEMBRE 2017

> La majorité des représentants de la production, de la transformation et de la distribution signe la « charte d'engagement pour une relance de la création de valeur et pour son équitable répartition au sein des filières agroalimentaires françaises ».



1

### 19 JANVIER 2018

> Réunion du comité de suivi des négociations commerciales. Le ministre

de l'Agriculture évoque une « application inégale de la charte et l'existence de marges de progrès dans la conduite des négociations ».

### 22 FÉVRIER

> Nouvelle réunion du comité de suivi des négociations commerciales. Le ministère souligne « une amélioration mesurée de la qualité de la négociation commerciale, concentrée dans les filières sujettes à une forte volatilité des cours agricoles, notamment la filière laitière ».

> La DGCCRF annonce transmettre à la justice un dossier à la suite de la vente par Intermarché de produits bradés à -70%, ce qui pourrait être de la revente à perte.

### 27 FÉVRIER

> Benjamin Griveaux, porte-parole du gouvernement déclare, que ce dernier « a signé un engagement important avec les représentants de la grande distribution sur le prix juste payé aux producteurs. Ils ne l'ont pas respecté. Ce ne sont pas les hypermarchés qui font la loi. Nous la ferons s'il le faut ».



2



3

> Le même jour, la DGCCRF effectue une perquisition au Galec (E. Leclerc).

### 28 FÉVRIER

> Richard Girardot, PDG de Nestlé France, évoque sur Europe 1 la charte d'engagement, « signée lors du bal des hypocrites, où tout le monde a signé une charte mais personne ne la respecte depuis ». Réponse de Jacques Creyssel, patron de la FCD : M. Girardot « instrumentalise les EGA à son pur profit ». Ambiance.

### 1<sup>ER</sup> MARS

> Fin officielle des négociations commerciales 2018.

### AVRIL

> Bilan de ces négociations organisé sous la houlette du ministre de l'Agriculture.

### 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2018

> Vote de la loi post-États généraux, qui doit notamment encadrer les promotions et valider une hausse du SRP.

- 1 - Stéphane Travert, ministre de l'Agriculture, a organisé les EGA.
- 2 - Benjamin Griveaux, porte-parole du gouvernement.
- 3 - Les locaux du Galec, à Ivry-sur-Seine, où la DGCCRF a mené une perquisition.

ment observé un an plus tôt. On avait environ la moitié des accords signés. Dans l'alimentaire, la déflation était de mise pour environ 85 % des cas. En non-alimentaire, la déflation atteignait même 95 % des accords. » Mais la situation se serait améliorée lors de la dernière semaine, avec une proportion « plus forte » d'industriels qui devraient passer une hausse du tarif triple net cette année par rapport aux précédentes.

### L'exemple du lait

La FCD n'a pas encore fait de bilan. Mais elle indiquait, à quelques heures de la fin des négociations, qu'« une faible inflation » des prix d'achat devrait être de mise. La filière des produits laitiers a souvent été citée pour avoir bien intégré – et répercuté – les évolutions des prix. Mais ce constat ne serait valable que pour les produits laitiers peu transformés, comme le lait de consommation, la situation étant beaucoup moins claire sur le fromage ou les yaourts, par exemple. Un distributeur n'a ainsi pas hésité à se brouiller avec Sodial. « Je connais l'évolution du prix de ma MDD, et ce que m'a proposé Sodial sur certains produits n'était pas correct », nous a confirmé le patron d'une enseigne. Affaire à suivre.

Toujours selon nos informations, Alliance, la centrale commune à Auchan, Système U et Schiever, créée fin 2017, a connu des difficultés dans la tenue des négos,

Pendant que les visiteurs découvrent les richesses du Salon de l'agriculture, les négociations font rage.



© AFP

## Vers une modification de la date de fin des négociations

**Chaque année, la date butoir des négociations commerciales (le 1<sup>er</sup> mars) tombe pendant le Salon de l'agriculture.**

Un télescopage qui ne contribue pas vraiment à la sérénité des échanges. Mais cette date pourrait être avancée, à en croire les propos du ministre de l'Agriculture, Stéphane Travert, et de Delphine Geny-Stephann, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances,

lors de la réunion du comité de suivi des relations commerciales de fin février. « L'idée est de décaler cette date butoir, avec fin des négociations au 30 novembre ou au 15 décembre », explique Jacques Creysel, président de la FCD. Aucune date précise n'a encore été avancée. Un autre débat porte sur la possibilité de fixer des dates de fin de négociations différentes en fonction des catégories de produits, voire des échéances pluriannuelles.

le temps de se mettre en ordre de marche, alors qu'E. Leclerc a plutôt bien intégré l'état d'esprit des EGA sur ses MDD, les produits peu transformés et les PME. Chez certains grands industriels, les prises de positions ont été plus tranchées, comme en témoigne la réaction de Richard Girardot, le bouillant patron de Nestlé France (voir page précédente).

### Une loi très attendue

La concorde entrevue dans le cadre des États généraux n'aura pas duré longtemps. Mais elle pourrait contribuer à améliorer un peu le cadre des négociations, pour peu que le texte de loi à venir satisfasse tout le monde. « Je suis convaincu que, sans les EGA, le bilan que nous allons tirer de ces négos aurait été pire », souligne Richard Panquiaux. Côté FNSEA, bien que l'on précise observer ce bras de fer de l'extérieur, « il y a eu un bout d'esprit des EGA, mais je le dis avec beaucoup de précautions »,

indique Patrick Bénézit, secrétaire général adjoint du syndicat, pour qui « sans encadrement législatif, les choses n'iront pas naturellement et les rapports de force ne changeront pas ».

L'exécutif surveille en tout cas le sujet de très près. Après avoir mené les États généraux tambour battant, le ministre de l'agriculture, Stéphane Travert a d'ores et déjà prévu, avec Delphine Geny-Stephann, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances, de faire un bilan post-négociations au mois d'avril. Ce qui serait une première, et l'occasion de lever le voile sur des données que l'on espère complètes et impartiales. Ces indicateurs sont très attendus, surtout qu'en parallèle, les auditions ont démarré à l'Assemblée nationale pour ébaucher les contours du projet de loi issu des États généraux de l'alimentation, destiné à changer la donne (et la date) en matière de négociations. ■

MORGAN LECLERC



« Les comportements des acheteurs de la distribution n'ont pas évolué, sauf pour quelques enseignes qui ont pris en compte la différenciation coopérative. »

**Dominique Chargé**, président de Coop de France agroalimentaire